

De la part de XX
Directeur Général, *[Fournisseur d'accès à Internet]*

Monsieur le Député

Je vous prie de trouver ci-joint une note complémentaire qui résume nos positions sur l'ensemble des amendements dont nous avons eu connaissance jusqu'à présent et rappelle nos principales propositions.

Dans le contexte actuel, où la taxe des chaînes privées, principales bénéficiaires du transfert de publicité organisé, est divisée par deux, la taxe télécoms apparaît encore plus injuste et nous continuons à argumenter en faveur de son retrait, à tout le moins de sa forte réduction, tout en proposant des mesures complémentaires pour gagner de nouvelles ressources :

- extension à des secteurs plus directement concernés (diffuseurs techniques, constructeurs et importateurs de téléviseurs, portails internet)
- augmentation même mesurée de la redevance : une hausse de 10 euros permettrait de gagner 200 millions d'euros

Je vous communique à nouveau des propositions de modifications de la loi en ce sens

Enfin, dans un contexte où la TNT payante est en grande difficulté (des chaînes rendent leur licence, un distributeur annonce son retrait du marché), nous suggérons une modification permettant de relancer ce marché de la TNT payante, en permettant à tous les distributeurs d'accéder à ces chaînes ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Restant à votre disposition sur ces sujets

Bien à vous